



Fin de l'état d'urgence sanitaire : les conséquences sur les heures supplémentaires et les arrêts de travail

Actualité législative publié le 13/07/2020, vu 1151 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Ce 10 juillet est le dernier jour de l'état d'urgence sanitaire (sauf en Guyane et à Mayotte, où il est prorogé jusqu'au 31 octobre).

RETOUR DU DÉLAI DE CARENCE EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL POUR MALADIE

Depuis le début de l'état d'urgence sanitaire, la non-application du [délai de carence](#), initialement réservée aux personnes atteintes du Covid-19, avait été généralisée à l'ensemble des arrêts maladie.

Cette non-application prend donc fin ce 10 juillet.

En conséquence, pour tout arrêt de travail pour cause de maladie intervenant à compter du 11 juillet 2020, la période pendant laquelle l'assuré doit attendre avant de pouvoir bénéficier des indemnités journalières de maladie, à savoir 3 jours dans le privé ou 1 jour dans la fonction publique, sera à nouveau appliquée.

DIMINUTION DU PLAFOND D'EXONÉRATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

La loi de finances rectificative du 25 avril dernier exonérait les [heures supplémentaires](#) d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales dans la limite de 7.500 € par an jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire.

A partir de ce 11 juillet 2020 donc, les heures supplémentaires sont à nouveau soumises à cotisations sociales et elles ne sont plus exonérées d'impôt que dans la limite de 5.000 € par an.

Source : GerantdeSARL.com

Articles sur le même sujet :

- [Guide pratique de l'association](#)
- [Guide pratique de la SARL](#)
- [Saisir le Conseil de Prud'hommes](#)
- [Sanctionner un salarié](#)
- [Licencier un salarié pour faute](#)

- [Modifier un contrat de travail](#)
- Mentions obligatoires d'une fiche de paie
- Exemple de fiche de paie
- Quelles sont les charges sociales prélevées sur un salarié ?
- Qu'est-ce que la déclaration sociale nominative (DSN) ?
- Contestation d'une fiche de paie : procédure à suivre
- Quel est le salaire minimum à verser à un salarié ?
- Peut-on fixer une rémunération différente pour des salariés effectuant le même travail ?
- Comment calculer les heures supplémentaires ?
- Heures supplémentaires : rémunération ou repos compensateur ?
- Les différentes primes salariales
- Suppression d'une prime : conditions
- Comment déterminer la classification professionnelle du salarié ?